



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Projet éolien Apuiat Les entreprises innues et de la MRC de Sept-Rivières invitées à rencontrer l'entrepreneur général du projet

Uashat, le 13 février 2023 – Parc éolien Apuiat S.E.C. (la « Société »), une société regroupant les communautés innues partenaires du projet (les « Innus ») et Boralex inc. (« Boralex »), invite les entreprises innues ainsi que celles de la MRC de Sept-Rivières à rencontrer l'entrepreneur général responsable de la construction du parc éolien Apuiat les 21, 22 et 24 février prochains, à Sept-Îles et Port-Cartier, pour offrir leurs services.

Organisée en collaboration avec la Chambre de commerce de Sept-Îles Uashat mak Mani-utenam, le COMAX innu, la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL), Développement économique Port-Cartier, la Chambre de commerce de Port-Cartier, Développement économique Sept-Îles, le COMAX de Sept-Rivières et la Société du Plan Nord, l'activité prendra la forme de rencontres de maillage (B2B), formule bien connue par les entreprises et acteurs économiques de la région.

Les organisations économiques partenaires feront parvenir l'invitation – incluant tous les détails pour l'inscription – à l'ensemble de leurs membres au courant de la journée.

Suite à un appel d'offres, la Société a arrêté son choix sur Construction Énergie Renouvelable (« CER »), un consortium formé par les compagnies LFG, qui détient une place d'affaires à Sept-Îles, EBC inc. et Transelec Common Inc (TCI, filiale de VINCI Energies), à titre d'entrepreneur général pour la construction du parc éolien Apuiat. Le mandat de l'entrepreneur général comprend la construction des chemins et du réseau collecteur, les fondations des éoliennes, de même que l'assemblage des éoliennes. CER a construit plus de 900 éoliennes totalisant plus de 1 800 MW au Québec et au Canada, ce qui en fait un partenaire de choix dans la réalisation du projet.

Les soumissions pour la sélection de l'entrepreneur général ont été analysées en fonction de la politique d'approvisionnement dont s'est dotée la Société. Cette politique a pour objectif de permettre au projet d'obtenir des biens et services qui répondent aux critères de qualité, de coûts et d'échéancier du projet, tout en favorisant des retombées économiques locales et innues. Des critères à cet effet ont été intégrés à l'appel d'offres et ont fait partie intégrante de l'analyse.

Le développement du projet suit son cours conformément à l'échéancier avec une mise en service anticipée à l'automne 2024. La communication avec les utilisateurs du territoire se poursuit, de même que la collaboration avec les organismes de développement économique afin de maximiser les opportunités d'affaires et d'emplois localement et au sein de la nation innue.

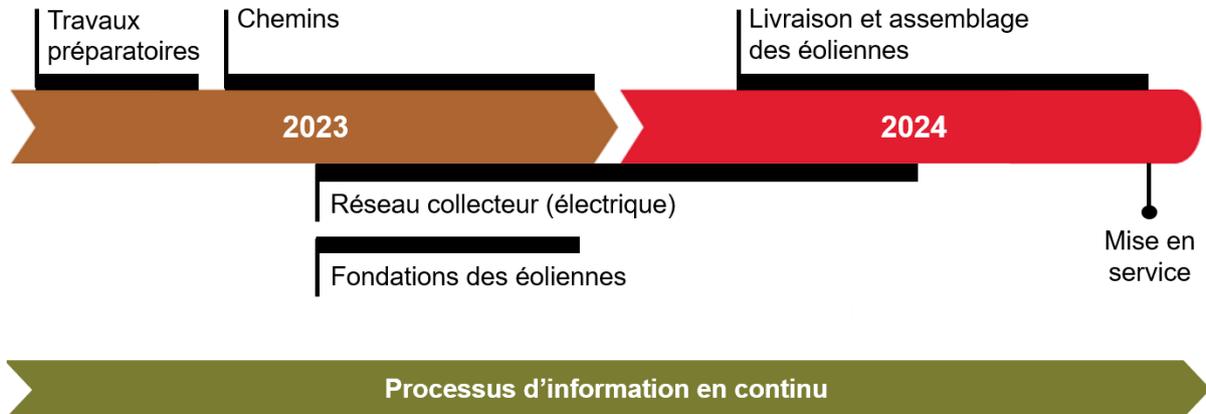
Pour ne rien manquer de la réalisation du projet, inscrivez-vous à notre [infolettre](#) ou suivez-nous sur Facebook @projeleolienapuiat. Notre équipe demeure également disponible pour répondre à toute question au 1 844 363-6493 ou à info@apuiat.com.

Un projet de

LES INNUS **BORALEX**



Échéancier anticipé



Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, notamment celles relatives à la réalisation du projet, incluant la date anticipée de mise en service du projet, constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Parc éolien Apuiat S.E.C.

Parc éolien Apuiat S.E.C. est la société créée conjointement par les communautés innues partenaires du projet Apuiat et Boralex, pour le développement et l'exploitation de ce projet éolien de 200 MW. Détenue à 50-50 par les Innus et Boralex, le projet Apuiat permettra d'engendrer des retombées économiques à long terme pour les communautés innues et nord-côtières et d'alimenter en électricité propre l'équivalent de 40 000 maisons annuellement au Québec. La mise en service du parc est prévue en 2024.

Pour de plus amples renseignements concernant le projet éolien Apuiat, visitez apuiat.com et suivez-nous sur [Facebook](#).

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de près de 4 GW dans l'éolien et le solaire et de près de 800

Un projet de

LES INNUS BORALEX



MW dans le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#).

-30-

Médias

Lauriane Dery
Conseillère principale, affaires publiques et gouvernementales
Projet éolien Apuiat
514 554-3162
lauriane.dery@boralex.com